

## Détermination de la participation des assurés aux coûts des soins, conformément à l'article 19 de la loi sur les soins de longue durée du 14 septembre 2011

<b>1. A compléter par l'assuré</b>	
<b>a) Informations générales</b>	
Nom et prénom de l'assuré	.....
N° AVS	.....
Etat Civil	.....
Adresse	.....
NPA / Lieu	.....
Bénéficiaire de l'aide sociale <i>(si oui, pas de participation aux coûts des soins)</i>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>b) Uniquement pour les personnes entrées en EMS après le 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	
Avez-vous effectué une donation ou un avancement d'hoirie durant les dix dernières années ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Dans l'affirmative, quelle est la valeur fiscale de l'attribution ? <i>(joindre pièces justificatives : copie des actes, conventions de partage, etc...)</i>	.....
Date de l'attribution :	.....
<b>c) Date et signature</b>	
Lieu et date :	Signature : .....
Par sa signature, l'assuré, respectivement son représentant légal, autorise le Service cantonal des contributions, sur requête du Service de la santé publique, à communiquer les informations relatives à la fortune fiscale ainsi qu'aux donations et avancements d'hoirie effectués par l'assuré.	
<b>2. A compléter par la commune de domicile</b>	
Fortune fiscale nette déterminante pour fixer le taux d'imposition telle qu'elle ressort de la dernière taxation fiscale entrée en force (chiffre 4400, à défaut chiffre 4100) .....	
Année de taxation :	Timbre, signature et date de la commune
Date de la taxation :	
<b>3. A compléter par l'établissement</b>	
Fortune fiscale nette (Point 2) + donations ou avancements d'hoirie (Point 1b)	+ <input style="width: 100px;" type="text"/>
Déduction forfaitaire de Fr. 10'000.- par année sur les donations et avancements d'hoirie <i>(nombre d'année déductible : année d'entrée en EMS ou de réévaluation - année de l'attribution)</i>	- .....
	<b>Fortune nette =</b> <input style="width: 100px;" type="text"/>
Couples faisant l'objet d'une imposition commune : 50% de la fortune nette	- .....
	<b>Fortune nette déterminante =</b> <input style="width: 100px;" type="text"/>
<b>Participation de l'assuré aux coûts des soins</b> <i>La participation est déterminée selon l'échelle annexée</i>	<input style="width: 50px;" type="text"/> %
Lieu et date : .....	
Nom et signature de l'établissement : .....	